EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONCOURS EUROPAN 9

Préambule :

La Ville de Clermont-Ferrand s'est inscrite au concours EUROPAN 9 en proposant le site de l'Hôtel Dieu.

17 candidats ont répondu. 4 ont été pré-sélectionnés et 2 mentionnés.
Diverses questions restent en suspens concernant la parfaite conformité de ces projets avec les attentes de la Ville. Il conviendrait de faire réaliser des études complémentaires par un intervenant extérieur et par les équipes elles mêmes.

Dans ce cadre, les missions à passer et à financer s'élèvent à 31 000 € TTC, répartis comme suit :

- Mission d'assistance de Monsieur MARCILLON, expert EUROPAN 9 :
  3 000 € TTC (financement total Ville)
- Etudes complémentaires des deux équipes missionnées :
  14 000 € TTC par équipe.

Le financement de ces missions pourrait être le suivant :

Financement Ville : 3 000 € TTC pour la mission d'assistance
19 000 € TTC pour les deux missions d'études complémentaires

Demande de financement par subvention auprès du GIP EPAU (Groupement d'Intérêt Public : l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains) :
9 000 € TTC pour les deux missions d'études complémentaires

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à engager les procédures de demandes de subventions et à signer tous les documents contractuels permettant de les percevoir.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 novembre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Alain BARDOT